

## THÈME

Présentation générale par le ministre

## L'ESSENTIEL

- Aucun élément concret lors de cette réunion.
- Le ministre explique le mode de calcul permettant d'aboutir au chiffre de 10 % d'augmentation : il faut additionner l'enveloppe pour la « revalorisation socle » qui commence en septembre, la mesure de dégel du point d'indice et les tranches précédentes de la prime d'attractivité Blanquer.
- Le « pacte » contiendra un mélange de missions déjà existantes et de missions nouvelles, dont le remplacement de courte durée, l'accompagnement et l'orientation ou encore la formation continue. Les HSE effectuées par les professeurs des écoles sur la future heure de soutien en sixième pourraient être incluses dans ce pacte.

## LE SNALC A INSITÉ SUR...

- Les annonces contradictoires (sur la date, sur le périmètre, sur le montant), qui ont parasité le débat pendant des mois.
- Le calcul des 10%, qui est trompeur et mensonger. Des mois de communication sur un chiffre faux.
- Son exigence d'un rattrapage salarial pour tous les personnels, sans contreparties, dans le cadre d'une loi pluriannuelle.
- Son rejet de l'expression « revalorisation inconditionnelle » à partir du moment où une grande partie des collègues ne touchera rien du fait de conditions liées à l'ancienneté dans la carrière.
- Son refus du pacte, dont l'enveloppe doit servir au rattrapage salarial sans contreparties pour tous les collègues.

## L'AVIS DU SNALC

**Alors que les éléments techniques vont enfin commencer à être présentés la semaine prochaine, on continue jusqu'au bout la démarche de communication politique sur cette revalorisation qui n'en est pas une. En effet, une partie des collègues sera laissée pour compte, une partie de la démarche (le pacte) n'est pas une revalorisation mais du « travailler plus pour gagner plus », et le montant global ne permet pas de combler l'écart entre les enseignants/CPE/PsyEN et la moyenne des agents de catégorie A de la fonction publique d'État, loin s'en faut.**

**Alors que le ministre pose plusieurs constats tout à fait exacts (sur l'écart avec la catégorie A, par exemple), les mesures annoncées ne répondront pas à ces constats.**

**La partie pacte est une honte absolue et doit être immédiatement abandonnée, alors même que le ministère dispose de tous les éléments nécessaires sur le temps de travail effectif des collègues, sur leur mal-être au travail et sur leur déconsidération financière et sociale. C'est encore une façon implicite de nous faire passer pour des feignants qui pourraient quand même faire quelques efforts supplémentaires pour gagner trois kopecks...**